



### ETUDE DU GENE HFE (C282Y)

Responsable : Dr Bernard ARAL

Téléphone : +33 (0)3 80 29 57 20

Mails : [bernard.aral@chu-dijon.fr](mailto:bernard.aral@chu-dijon.fr) ; [christophe.philippe@chu-dijon.fr](mailto:christophe.philippe@chu-dijon.fr)

Renseignements	Etiquette patient
Hôpital /Service : .....	Nom de famille : .....
Prescripteur : .....	Nom de naissance : .....
Téléphone : .....	Prénom : .....
	Date de naissance : ...../...../.....
	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F

1) Formulaire à faire remplir par le médecin prescripteur et à joindre à toute demande

2) Joindre une copie du consentement éclairé signé par le patient et le médecin prescripteur

*Les études génétiques doivent faire l'objet d'un consentement écrit du patient (Article L.145-15 de la loi n°94-654 du 29 juillet 1994).*

<u>Sujet prélevé :</u> <input type="checkbox"/> bilan martial perturbé <input type="checkbox"/> hémochromatose familiale <input type="checkbox"/> non atteint	<u>Famille / individu connu ?</u> <input type="checkbox"/> OUI <sup>1</sup> , dans le laboratoire du CHU DIJON Nom de famille du cas probant : <input type="checkbox"/> OUI <sup>1</sup> , dans un autre laboratoire Nom du laboratoire et nom de famille du cas probant : <input type="checkbox"/> NON  1 : joindre un arbre généalogique avec les dates de naissance et le phénotype clinique
--	--

#### Critères clinico-biologiques pour justification d'un diagnostic moléculaire d'hémochromatose

##### Bilan martial :



Saturation de la transferrine : un **CS-Tf supérieur à 45 %**, confirmé sur un deuxième prélèvement, est un **prérequis** pour la recherche des mutations du gène HFE :

CS – Tf : %  
Fer sérique : µmol/L  
Ferritine : µg/L

##### Cofacteur(s) étiologique(s) de surcharge en fer :

Alcool :  OUI  NON  
Hépatite C :  OUI  NON  
Insulinorésistance :  OUI  NON  
Porphyrie Cutanée Tardive :  OUI  NON

*Prélèvement : sang sur EDTA (bouchon violet) 1 tube de 7 ml  
A conserver à température ambiante avant l'acheminement au laboratoire*

Tout document papier n'est qu'une copie. La version applicable est la version électronique du document.

© Document interne, propriété du C.H.U. de Dijon - Manuel de prélèvement -IM-2017-0422 003